

Objet : Demande d'inscription sur les listes électorales - Election des représentantes et représentants des personnels au conseil de l'IPAG - Scrutin des 31 mars et 1^{er} avril 2026

Certains personnels doivent **demandeur leur inscription sur les listes électorales pour obtenir la qualité d'électeur.**

Cette demande est à adresser impérativement dûment complétée et signée :

- Soit déposée directement auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre ; Bureau 706 de la DAJI (9h30-12h00/14h00-16h00), **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyée à l'adresse postale suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un courriel à elections@daji.parisnanterre.fr avant la date et l'horaire limite :
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Bâtiment Pierre GRAPPIN – Bureau B706
Université Paris Nanterre
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

La date limite de réception des demandes d'inscription est fixée au **jeudi 24 mars 2026 à 12 h00.**

Je soussigné(e) :

NOM..... PRENOM.....
DATE DE NAISSANCE TELEPHONE.....

Atteste de la qualité au titre de laquelle je demande mon inscription sur les listes électorales :

- ☐ titulaire enseignante-chercheuse et enseignant-chercheur ou enseignante ou enseignant non affecté en position d'activité à l'IPAG , non détaché ni mis à disposition, en fonctions dans l'IPAG à la date du scrutin et effectuant un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire.
- ☐ non titulaire en fonctions à la date du scrutin qui effectue dans l'IPAG un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire.
- ☐ personnel de recherche contractuel n'étant pas recruté pour une durée indéterminée et exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant des activités d'enseignement au moins égales au tiers des obligations d'enseignement de référence, ou effectuant, en tant que docteur, une activité de recherche à temps plein, conformément aux dispositions de l'article L. 952-24 du code de l'éducation.

Et demande mon inscription sur la liste électorale

- ☐ Collège « Professeur(e)s et assimilé(e)s »
- ☐ Collège « Autres enseignant(e)s chercheurs et assimilé(e)s »
- ☐ Collège « Intervenant(e)s extérieur(e)s non universitaires »
- ☐ Collège « BIATSS »

pour l'élection des représentantes et représentants des personnels au conseil de l'IPAG, lors du scrutin des 31 mars et du 1^{er} avril 2026.

Date :
Signature **originale** manuscrite (au stylo feutre ou à bille, bleu de préférence et non photocopiée) :